

Agen, le 15 mars 2023

Implantation de l'Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile (UIISC)

A quelques jours de la visite, en Gironde, du Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, du Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire Marc Fesneau et du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires Christophe Béchu, **Sophie Borderie**, Présidente du Conseil départemental de Lot-et-Garonne, **Jean-Luc Gleyze**, Président du Conseil départemental de Gironde et **Xavier Fortinon**, Président du Conseil départemental des Landes ont une nouvelle fois écrit au Préfet de Région, Etienne Guyot, pour défendre l'implantation au sein du massif forestier des Landes de Gascogne de la future Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile (UIISC).

Le 24 novembre dernier, à l'occasion du lancement des États généraux du massif forestier qui se sont tenus à Bordeaux en présence du Ministre de l'agriculture ; puis par courrier en date du 20 février, les trois Présidents avaient déjà officiellement demandé que cette Unité d'Intervention et d'Instruction de la Sécurité Civile soit basée dans la région du massif des Landes de Gascogne et que ce territoire dispose de moyens de lutte contre l'incendie renforcés : soutien à l'acquisition de matériel, moyens aériens pré positionnés...

Si Sophie Borderie, Jean-Luc Gleyze et Xavier Fortinon se réjouissent de l'annonce par l'État du déblocage d'un financement complémentaire de 7,6 millions d'euros destiné à accompagner la remise en état, avant l'été, des pistes et des fossés dégradés lors des phases de lutte contre les incendies en 2022, de renforcer les dispositifs de surveillance et les équipes de terrain, ils espèrent toujours des annonces officielles et rapides concernant le pré-positionnement de moyens aériens dès le printemps pour pouvoir appliquer pleinement la doctrine nationale sur les feux naissants (Canadair, mais également hélicoptères bombardiers d'eau).

En ce qui concerne l'implantation de l'UIISC, à l'occasion d'une réunion de travail qui s'est tenue le 10 mars dernier, les trois Présidents ont pu noter avec satisfaction que leur courrier commun du 20 février avait été qualifié « *d'assez remarquable* » et qu'indéniablement il représentait « *un élément qui devra être pris en compte dans le choix définitif du site* ».

A ce jour, plusieurs candidatures ont été déposées pour accueillir la future UIISC dans plusieurs départements, au sein et hors du massif forestier des Landes de Gascogne, dont 2 en Lot-et-Garonne : 1 présentée conjointement par la Présidente Sophie Borderie et le Président de la communauté de communes des Coteaux et Landes de Gascogne Raymond Girardi sur le site de Houeillès (candidature soutenue par les 5 parlementaires de Lot-et-Garonne, les 3 présidents des chambres consulaires et le président de l'association des maires ruraux) et une, plus récemment, initiée par le Préfet de Lot-et-Garonne sur l'agglomération agenaise.

Si la compétition s'annonce difficile, la Présidente Borderie se félicite que le Lot-et-Garonne ait relevé le défi de cette candidature et que les élus et acteurs socio-économiques départementaux se soient pleinement mobilisés pour accueillir cette future unité.

Ces deux candidatures, légitimes, présentent chacune des atouts spécifiques et doivent désormais être examinées avec attention par le Préfet de région.

En tout état de cause, l'urgence appelle des solutions immédiatement mobilisables pour répondre aux engagements du Président de la République d'un déploiement d'une première colonne avant l'été 2023.

Contact presse :

Matthieu Stievet, Directeur de la Communication
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr